

ARTICLE VII.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en HOLLANDE & aux PAIS-BAS, depuis le mois dernier.

*Remarques
sur les Ga-
zettes de
Hollande.*

I. **C**E n'est pas d'aujourd'hui que certains Ecrivains de Hollande se donnent la liberté de faire parler les Souverains suivant leur inclination, & de disposer des Provinces & des Monarchies à leur volonté. Sur la fin du mois de Mars les Gazettes d'Hollande, tant Françoises que Flaman- des, (presque aussi fautives les unes que les autres,) mirent dans leurs Imprimées une lettre du Roi T. C. au Pape, écrite en des termes qui ont pû persuader à la plupart de ceux qui l'ont lûe, qu'elle avoit été copiée sur l'original: par cette lettre qu'on a datée de Versailles le 15. Février 1707. on fait dire au Roi :

*Lettre sup-
posée du Roi
T. C. au Pa-
pe.*

*Qu'ayant reçu les pouvoirs du Roi d'Espagne
son petit fils, pour transmettre à l'Archiduc
Milanez, Naples & Sicile, avec les autres Isles
de la Méditerranée dépendantes d'Espagne, il ne
tiendrait qu'à l'Empereur que ces États ne fus-
sent réunis pour jamais dans sa Maison &c. Ap-
paranment que ceux qui ont compilé cette
lettre ont eu leurs vûes; mais je puis assurer
le public, & je le fais avec une entière certitu-
de, que cette lettre est absolument fausse &
supposée; je n'avancerois pas cette expression
si je n'en étois assuré de bonne part; cela fait
voir combien peu sont solides les nouvelles
publiques qui viennent de Hollande, & qu'a-
vant d'y donner créance, on doit les exami-*

*Esperance
de paix.*

II. Quoique cette lettre soit fausse & suppo-
sée,